



DECISION N° 0320/D/SIC/DG/CCM/2026 DU 30 JUIL 2026

Portant attribution de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°015/AONO/SIC/CIPM/2026 du 09 avril 2026 pour la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) de deux (02) véhicules tout terrain station wagon pour le compte de l'exercice 2026

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

- Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;
Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;
Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°015/AONO/SIC/CIPM/2026 du 09 Avril 2026, pour la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) de deux (02) véhicules tout terrain station wagon pour le compte de l'exercice 2026 ;
Vu les Résolutions n°0079 et 0082/CA/SIC/2026 du 22 juin 2026 portant adoption de l'ordre du jour des 235^{ème} & 236^{ème} sessions du Conseil d'Administration consacrant le retrait unilatéral du dossier relatif à la demande d'avis conforme sur la proposition d'attribution et l'autorisation de signer le marchés objets de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°015/AONO/SIC/CIPM/2026 du 09 Avril 2026,
Vu la Résolution n°0085/CA/SIC/2026 du 1^{er} juillet 2026 portant adoption de l'ordre du jour de la 237^{ème} session du Conseil d'Administration consacrant le retrait unilatéral du dossier relatif à la demande d'avis conforme sur la proposition d'attribution et l'autorisation de signer le marchés objets de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°015/AONO/SIC/CIPM/2026 du 09 Avril 2026 ;
Vu la Correspondance n°1622/L/SIC/2026 du 08 juillet 2026 relative à l'autorisation de signer les marchés ;
Vu les Correspondances n°04655-26 et 04656-26/L/MINMAP/SG/DAJCRL/CEA2 du 20 juillet 2026 portant autorisation de signer les marchés objets de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°015/AONO/SIC/CIPM/2026 du 09 Avril 2026 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire du marché relatif l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°015/AONO/SIC/CIPM/2026 du 09 Avril 2026 pour la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) de deux (02) véhicules tout terrain station wagon pour le compte de l'exercice 2026, selon l'allotissement ci- après :

Lot N°	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
01	Fourniture d'un véhicule tout terrain station wagon pour le compte de l'exercice 2026	GROUPEMENT OMAP SARL/KHASAD BROTHER'S BP :Douala	119 240 499	Trois (03) mois
02	Fourniture d'un véhicule tout terrain station wagon pour le compte de l'exercice 2026		116 125 000	Trois (03) mois

Article 2 : Le responsable de ladite entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des Marchés.

Ampliations :

- PCA SIC
- ARMP
- Affichage
- Archives/Chrono.

